

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'écrit?

A. En argent, bled, vin, ou bois? — L. 35 et 4 bats pour l'hiver, et L. 6. pour les Ecoles d'été, y compris l'article suivant.

B. De quelle source derive-t-elle? comme de

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école? — de L. 600. susdites, voyés art. IV. n°. 13. vaut à chacun L. 1.
- c. Fondations?
- d. Caisses communales? — Voyés article IV. n°. 16. lettre A
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Moïse Rodieua  
Régent à Cuves,  
13<sup>e</sup> Mars 1799.

( 1 )

Paroisse de Rossinière 190.  
Grande Ecole

N° 1.

N. 95

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

- 1°. NOM de l'endroit où est située l'école? — *Rossinière au Village*
- a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? — *Village*
- b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? — *C'est une Commune*
- c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? — *De la Paroisse et Agence de même Nom.*
- d. District — *Du Pays d'en haut Romand*
- e. Canton — *Du Léman*
- 2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. *La circonférence du premier quart d'heure contient toutes les maisons du Village &c. au nombre de 103. Celle du second dix à douze — celle du troisième quatre à cinq. NB. la variation de nombre vient de ce que quelques unes ne sont habitées que pendant une partie de l'année*
- (Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)
- 3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. *Le Village sus dit — La Frasse — Les Siernes — La Chaudanaz moulin — Fragnière*
- a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c. *Le Village & la frasse quelques Minutes — Fragnière 10. minutes, moulin 15. m. Les Siernes de 20. à 30. m. Les combariens 45. m.*
- b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? *Du Village — 24.  
De la frasse — 7.  
De Fragnière — 4.  
Du moulin — 2.  
Des Siernes — 6.  
Des combariens — 2.*



( 2 )

- 4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence? Outre cette Ecole appelée la grande c'est-à-dire des plus grands il y en a 2 autres dans la circonférence d'une lieue et qui sont de la Paroisse et commune de Rospinière. Il y en a encore 5 dans la même circonférence mais qui sont dans la Paroisse et Commune de Chateaud'Oex.
- a. Leurs noms. La petite du Village de Rospinière - Celle de Cuves même commune et de deux au Village de Chateaud'Oex - Celle du Montelier - Dentre de Eau - de La Grasse, toutes de la commune et Paroisse de Chateaud'Oex.
- b. Leurs distances réciproques. Celle du Village tout près - de Cuves 50 à 60 minutes Du Montelier 35 m. Dentre de Eau 45. minutes La Grasse et Chateaud'Oex 1 lieue

I I

I N S T R U C T I O N .

- 5°. Qu'enfeigne-t-on dans chaque école? Lire - Ecrire - Orthographe - Palmodier - faire quelques chiffres & mémoriser le Catechisme, les Psaumes, Et un recueil de Passage de l'Ecriture S<sup>te</sup>.
- 6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? Elle dure en hiver du commencement de J<sup>an</sup> au commencement ou au milieu d'Avril. Elle se fait aussi en été et alors elle réunit les enfans de la petite Ecole. Il y a en cette saison quelques congés fixes, d'ailleurs elle est très fréquentée sur tout par les plus jeunes.
- 7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage? - Labriège du Catechisme d'Ostervald - Le Recueil des Passages appelé de Duplan.
- 8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés? Il n'y a que les Préceptes et Réglemens généraux de l'ordre et de bienséance surveillés jusqu'ici par le Pasteur et le Consistoire. Il y a beaucoup de diligence dans la fréquentation de l'Ecole.
- 9°. Durée de l'école chaque jour? De 8 à 10 heures et de 12 à 2 h.
- 10°. Les enfans font-ils distribués ou classés? Cette Ecole à 2 classes la 1<sup>re</sup> des plus avancés en lecture sur tout La 2<sup>e</sup> de ceux qui le sont moins.

I I I

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S .

- 11°. Instituteurs.
- a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière? Le Pasteur examinait en présence de quelques membres du consistoire il nommait deux aspirans au Baillif qui choisissent.
- b. D'où est-il? De Rospinière.
- c. Son nom - Josué David Maillard.

( 3 )

- d. Son âge. - 68 ans.
- e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il? Il est veuf depuis 1 mois, il a une fille mariée.
- f. Depuis combien de tems est-il instituteur? Il a été élu Lan 1773.
- g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? Il avoit demeuré à Lausanne travaillant comme Ouvrier d'Imprimerie; il s'est retiré dans sa commune par défaut de santé.
- b. Réunit-il à son office quelque autre fonction? quelles sont-elles? Il lit en chaire 2 fois par Dimanche pendant l'été, il dirige l'horloge publiques.
- 12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?
- a. En hiver, } - 45. Quelques uns éloignés ne peuvent pas être réguliers.  
b. En été, } soit garçons ou filles. 60 à 70. à cause de la réunion de la petite Ecole

I V

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S .

- 13°. Biens & fonds de chaque école. Il n'y a d'autre fond particulier qu'un Capital donné par le précédent Gouvernement à la commune pour en distribuer la rente au 5<sup>o</sup> % à chacun des 3. Régens de la Paroisse.
- a. Possède-t-elle de pareils fonds? Rente au 5<sup>o</sup> % à chacun des 3. Régens de la Paroisse.
- b. Quelle en est la valeur? - Le capital est de L. 600.
- c. Source des revenus. - Le reste est fourni par la Bourse de la Commune.
- d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres? On ne tire rien de la Bourse des pauvres pour la pension des Régens
- 14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? Chaque enfant porte en hiver 1 buche de bois par jour, ou s'il préfère il paye 6 bat. pour tout le tems.
- 15°. Bâtiment de l'école. - Il n'y en a point qui soit particulièrement destiné à cet usage
- a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?
- b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?
- c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix? Il fournit une chambre dans sa propre maison et il n'a pour cela que le bois que portent les enfans.
- d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école, - Le propriétaire.



( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois? L. 37. 8. sol. pour l'hiver. L. 15 pour l'été & lecture en chaq gratification qui lui est particulière L. 17.

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école? - - - - -
- c. Fondations?
- d. Caisse communales? - - - - -
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

de L. 600. donés à la Commune pour en partager la rente entre les 3 Régens de la Paroisse, vaut chacun L. 10.  
 Voyez § IV. no. 13.  
 Voyez encor § IV. no 16. lettre A.

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Josué David Massard  
 Régent de la Grande Ecole.  
 de Rospinière, le 13 Mars 1799.

( 1 )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District.

e. Canton.

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

( Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons. )

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Vers la Chapelle.

C'est au milieu d'une longue vallée fort étroite dont la maison de Bréole n'est qu'à une 30<sup>me</sup> de pas loin de la Cure, & Eglise

A la Commune de Châteaud'oez

De la paroisse & Agence de L'Évival

Châteaud'oez, chef lieu du Pays d'enhaut Romand Du Canton de l'eman

Dans le premier cart d'heure il y a 24 maisons & 16 enfans

Dans le second 12 maisons & 8 enfans

Dans le 3<sup>me</sup> 9 maisons habitées, & 8 enfans à fréquenter l'école, & 3. il y a des maisons inhabitées

Les lieux les plus considérables sont, sous les Loges, la Guierdaz, les Blanchettes Delà le Pont, chez les Isaz, chez les Heneholz

Sous les Loges 4 minutes, la Guierdaz 8 minutes Les Blanchettes de même, delà le Pont de 6 à 12 minutes, chez les Isaz 15 minutes chez les Heneholz 30 à 35, au cloister 60 à 68 minutes & au Branhaut jusqu'à 6 cart d'heure quand les chemins sont bien ouverts, à cause des grandes neiges qui tombent dans nos montagnes &c.

192

*1796*